



# MARGUERITE INFO

Le magazine de l'Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

N°176 - OCTOBRE 2016

## LES PHOTOS DU CONCOURS DE SELFIES !



PRIX : 3 €

Merci de mettre cette revue à disposition des personnels

[www.dondusanglpo.fr](http://www.dondusanglpo.fr) - Facebook : Don du sang La Poste - Orange





## ÉDITO DE MICHEL MONSELLIER

Bonjour à Tous

L'activité de collecte de produits sanguins ne cesse d'augmenter et grâce à vos actions, la France est toujours autosuffisante, preuve que nous pouvons continuer à donner et sensibiliser nos concitoyens et les salariés de nos deux entreprises.

Le rapport d'activité de l'EFS montre une reprise des prélèvements de sang total, reprise que j'avais déjà annoncée.

Le prélèvement de plasma explose et la tendance se poursuivra dans les 4 prochaines années, puisque nous devons fournir 40 000 litres supplémentaires de plasma chaque année pour arriver à un million de litres en 2020 : encore de belles actions de mobilisation à entreprendre.

Le fichier de volontaires au don de moelle osseuse vient de fêter ses trente ans d'existence, pourtant il ne comporte que 260 000 noms de volontaires.

C'est trop peu pour un pays comme le nôtre et trop peu pour les patients français qui doivent compter sur les fichiers mondiaux pour essayer de trouver un donneur compatible.

Il nous faut intensifier nos actions pour recruter de nouveaux volontaires et enrichir notre fichier national ; il faut de préférence, recruter des hommes de moins de 40 ans.

Les modalités de recueil de l'opposition du défunt au prélèvement de ses organes après sa mort sont parues au Journal Officiel au mois d'août.

La personne décédée devra avoir signifié son opposition par écrit de son vivant. Si tel n'est pas le cas et que la famille s'oppose au prélèvement, les proches devront signer un document attestant de l'opposition du défunt et des circonstances du recueil de cette opposition.

La communication de l'Union évolue sans cesse et nous mettons à disposition des associations de nouveaux matériels destinés à la signalisation des collectes et des manifestations organisées dans les entités ou à l'extérieur, afin d'améliorer la visibilité et le contact.

Nos actions de communication et de sensibilisation doivent se poursuivre et s'intensifier en coopération avec les managers de nos entreprises qui vont prochainement recevoir une plaquette d'information destinée à les sensibiliser au don d'éléments issus du corps humain dans un système basé sur le Bénévolat et le Non Profit, système qui fait des émules dans le monde entier et qui est la seule façon de répondre aux besoins des malades dans des conditions optimum de sécurité, tant pour les donneurs que pour les receveurs

Bon Courage et MERCI

**Michel MONSELLIER**  
Président de l'Union nationale des associations de  
donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

### MARGUERITE INFO

Magazine d'information de l'Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

Adresse : 8 rue Brillat Savarin, 75013 Paris  
Tél : 01 48 42 10 09 - Fax : 01 48 42 10 59  
Mail : [contact@dondusanglpo.fr](mailto:contact@dondusanglpo.fr)  
N°ISSN : 1664-2106

Directeur de la publication : Michel Monsellier  
Rédacteur : Michel Monsellier

Réalisation et impression : TCH Réalisation

[www.dondusanglpo.fr](http://www.dondusanglpo.fr)

## REPORTAGE

PROTOCOLE DE PARTENARIAT LA POSTE **P.4**



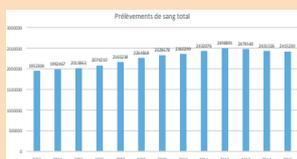
## LA VIE DE L'UNION

**P.7**



## DOSSIER

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 DE L'EF3 **P.12**



## DOSSIER

LE DON DE MOELLE OSSEUSE **P.16**



## DOSSIER

A QUOI SERT L'ARGENT DES DONATEURS **P.20**



## DOSSIER

LE DON DE MOELLE OSSEUSE (SUITE) **P.22**



## LES ASSOS

SUR LE TERRAIN **P.24**



## EN BREF

L'ACTUALITÉ **P.31**

Sang contaminé en INDE • Trafic d'organes en chine • Anémie • Les hépatites virales tuent de plus en plus • Le cancer tue désormais plus que les maladies cardiovasculaires en France • INDE : le gouvernement veut drastiquement restreindre la GPA • Zika : et maintenant la transmission transfusionnelle • Don de sperme clandestin • Un décret précise les modalités d'expression du refus de prélèvement d'organe

# 29

REVUE  
DE PRESSE

# 35

VOUS  
ABONNER

## SIGNATURE DU PROTOCOLE DE PARTENARIAT AVEC LA POSTE

**LE 21 JUILLET**, Monsieur Philippe WAHL, PDG du Groupe La Poste, accompagné de Sylvie FRANÇOIS, DRH du Groupe et de Didier LAJOINIE, Directeur de la DNAS à l'initiative de cette manifestation, renouvelle le protocole de partenariat avec l'Établissement Français du Sang, représenté par Jacques BERTOLINO, Directeur Général Délégué en charge des Affaires Financières, et l'Union Nationale représentée par Michel MONSELLIER, son Président.

Le protocole a pour but de :

- Réaffirmer l'engagement de La Poste en faveur du mouvement des donneurs de sang et de leurs actions
- Faciliter le travail quotidien des animateurs de terrain en ouvrant la porte des entités du Groupe pour sensibiliser les salariés et organiser des collectes de sang au sein même des établissements.

Ce protocole sera décliné prochainement au sein des différentes branches en vue d'informer l'ensemble du réseau des managers et des postiers.



*De gauche à droite : M. Jacques BERTOLINO, M. Philippe WAHL, M. Michel MONSELLIER*



*De gauche à droite : M. Michel MONSELLIER, M. Philippe VERDIER (Président Général de l'Union pour La Poste), Mme Joëlle DUFFOUX (Secrétaire Générale de l'Union), Mme Sylvie FRANÇOIS (DRH du Groupe La Poste), M. Jacques BERTOLINO, M. Didier LAJOINIE (Directeur de la DNAS La Poste)*

**PROTOCOLE DE PARTENARIAT  
LA POSTE  
ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG  
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE DONNEURS DE SANG**

Entre **La Poste SA**, – Société anonyme au capital de 3 800 000 000 euros - 356 000 000 RCS, 44 Boulevard de Vaugirard – 75757 PARIS CEDEX 15, représentée par son Président Directeur Général Monsieur Philippe WAHL,

**L'Établissement français du sang (EFS)**, 20 avenue du Stade de France – 93218 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX, représenté par son Président Monsieur François TOUJAS,

Et

**L'Union Nationale des Associations de Donneurs de Sang Bénévoles de La Poste et d'Orange**, 8 rue Brillat Savarin 75013 PARIS, représentée par son Président Michel MONSELLIER.

**PRÉAMBULE**

La Poste a traditionnellement développé la promotion du don du sang et l'accueil des collectes de sang au sein de ses établissements.

La Poste reconnaît la forte implication dans la promotion du don du sang, du don de moelle osseuse ainsi que du don d'organes de l'Union Nationale des Associations de Donneurs de Sang Bénévoles de La Poste et d'Orange, et prend acte de la volonté de l'Établissement français du sang de développer le don de sang en entreprise.

Aussi, La Poste décide de poursuivre et de conforter sa coopération à la réalisation en commun d'opérations nationales de promotion du don du sang et du don de moelle osseuse avec l'EFS et l'Union Nationale des Associations de Donneurs de Sang Bénévoles de La Poste et d'Orange.

**Article 1 : Engagements de La Poste**

La Poste s'engage à :

- 1- Soutenir au sein du Groupe et de ses filiales, les actions de promotion du don du sang, du don de moelle osseuse et du don d'organes :
  - a. Informer l'ensemble des acteurs du Groupe de son engagement en faveur du don de soi ;
  - b. Relayer les actions de l'Union et de ses associations lors des journées nationales et mondiales (Journée Mondiale du donneur de sang le 14 juin / Journée nationale de réflexion sur la greffe / Journée européenne du don de moelle osseuse / Journées Européenne et Mondiale du don d'organes ...);
- 2- Faciliter l'action des animateurs au sein des services de L et leur participation aux instances statutaires pour lesquelles ils ont reçus mandat :
  - a. Faciliter l'accès aux locaux de La Poste en vue d'organiser, en collaboration avec les directeurs d'entités et les correspondants locaux de la D.N.A.S, des « Espaces Temps Communication » ou des « temps de parole et d'échanges » basés sur le don de soi ;
  - b. Associer les animateurs nationaux et locaux aux manifestations organisées par La Poste et sa Fondation (forums, rencontres, journées de convivialité...) afin de mieux communiquer auprès des postiers ;
  - c. Encourager le bénévolat d'entreprise et reconnaître le travail des animateurs de terrain au travers du mécénat de compétences et au sein de l'Alliance dynamique ;
  - d. Mettre en œuvre une reconnaissance de l'engagement citoyen de La Poste en coordination avec les ministères concernés ;



- 3- Faciliter l'information et la mobilisation des salariés du Groupe en faveur des collectes de sang, en réaffirmant la possibilité de donner son sang pendant le temps de travail lors de collectes dans l'entreprise, ou inter-entreprises de proximité :
  - a. Informer les salariés du Groupe de la signature du présent protocole dans un délai de six mois après sa signature ;
  - b. Informer et sensibiliser les managers à l'engagement et au geste citoyen du don de soi ;
- 4- Mettre à disposition des animateurs de l'Union et des associations départementales, les supports d'information interne, et notamment les portails intranet du Groupe et des différents métiers, afin d'informer et de sensibiliser les salariés au don de soi ;
- 5- Faciliter la communication des collectes de sang vers le grand public dans le cadre de l'engagement citoyen de La Poste ;
- 6- Permettre à l'Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange de disposer des moyens nécessaires à l'exercice de ses missions dans le cadre d'une convention objectifs-moyens ;
- 7- Le présent protocole fera l'objet de la signature d'annexes avec les directeurs généraux adjoints pilotant chacune des branches du Groupe et avec les mandataires sociaux des filiales du Groupe.

## **Article 2 : Engagements de l'Établissement français du sang**

L'Établissement français du sang s'engage à :

- 1- Fournir aux animateurs l'information ainsi que le matériel nécessaire à la promotion du don ;
- 2- Formaliser un véritable partenariat entre les établissements de l'EFS et les associations départementales, en particulier pour l'élaboration du calendrier des collectes ouvertes aux salariés, le choix des sites, la création de nouvelles collectes et les modalités de suppression éventuelle de collectes ;
- 3- Communiquer annuellement aux présidents des associations départementales, éventuellement selon des modalités spécifiques, les éléments d'information sur les candidats au don se présentant sur toutes collectes (y compris sur les sites fixes), leur permettant de réaliser leur travail de recrutement et de fidélisation dans des conditions optimales ;
- 4- Entretenir des relations suivies de partenariat actif avec l'Union Nationale, par la tenue de réunions périodiques d'échanges et d'informations ;
- 5- Mentionner, si La Poste le souhaite, son nom et son niveau de contribution à la promotion du don dans le cadre de ses communications publiques, après accord préalable sur le contenu des textes.

## **Article 3 : Engagements de l'Union Nationale**

L'Union Nationale s'engage à :

- 1- Valoriser sur le terrain le présent protocole de partenariat ;
- 2- Garantir auprès de tous les intervenants internes et externes, le respect de l'éthique du don tel qu'inscrit dans les textes fondamentaux de la nation française ;
- 3- Piloter l'action du réseau des animateurs locaux, en notifiant aux associations départementales les ressources et objectifs contractualisés dans la convention annuelle, convention dont elle est garante auprès de La Poste ;
- 4- Assurer son soutien aux associations départementales en matière de formation et de support documentaire, de promotion et de communication ;
- 5- Entretenir des relations suivies de partenariat actif avec l'EFS ;
- 6- Assurer un reporting trimestriel sur les objectifs indiqués dans la convention « objectifs-moyens ».

#### **Article 4 : Engagements réciproques des parties**

Le partenariat entre l'Établissement français du sang et La Poste ne peut être source de profit commercial. Toute action de communication conduite par La Poste au titre du présent accord de partenariat devra faire l'objet d'un accord préalable de l'Établissement français du sang.

Les parties conviennent de régler à l'amiable tout différend éventuel qui résulterait de l'application du présent protocole.

#### **Article 5 : Durée**

Le présent protocole est valable pour une période d'un an, reconductible par tacite reconduction à compter de la signature et ce pour une durée maximale de cinq ans.

Fait à Paris en trois exemplaires originaux le

Pour La Poste

Pour l'EFS

Pour l'Union Nationale des  
Associations de Donneurs de Sang  
Bénévoles de La Poste et d'Orange

Le Président Directeur Général

Le Président

Le Président



Philippe WAHL

François TOUJAS

Michel MONSELLIER

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFDSB

### LE 3 JUIN,

Michel MONSELLIER réunit le Conseil d'Administration de la FFDSB (Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole).

A l'ordre du jour :

- Présentation du nouveau Conseil d'Administration et du nouveau Bureau Fédéral
- Projet de modification des statuts conduisant à une nouvelle organisation
- Situation financière et perspectives
- Le développement de la communication
- Les actualités en matière de transfusion sanguine, de don d'organes et de don de moelle osseuse



## LES PTT SE TRANSFORMENT ..... 1970 - 1990

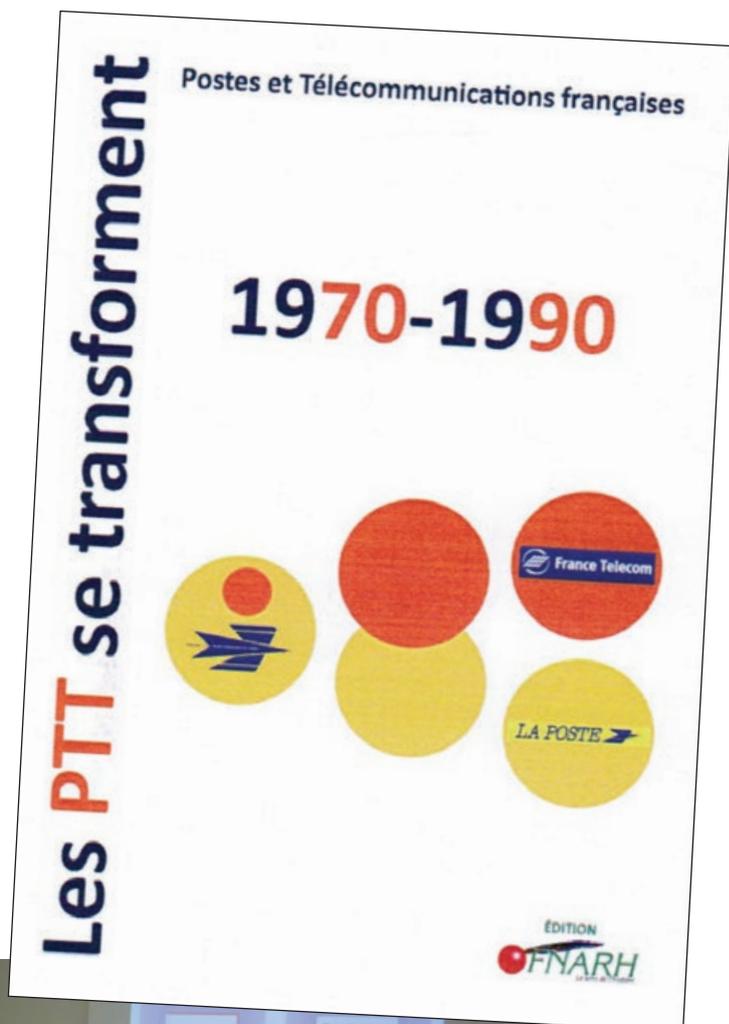
La Fédération Nationale des Associations de personnel de La Poste et d'Orange pour la Recherche Historique (FNARH), a écrit un livre sur les années 1970 à 1990 portant sur l'évolution des PTT conduisant à la séparation en deux entités totalement distinctes -La Poste et France Telecom- créées par la loi du 2 juillet 1990.

**LE 15 SEPTEMBRE**, Alain GIBERT, Président de la FNARH, invite de nombreuses personnalités au lancement officiel de ce livre :

- Marcel ROULET, Directeur Général de La Poste de 1984 à 1986 et Directeur Général puis Président de France Telecom de 1986 à 1995, qui a été l'un des principaux acteurs de l'évolution des PTT et du passage aux deux entreprises.
- Paul QUILÈS, Ministre des PTT, auteur de la loi de transformation.
- Georges LEFEBVRE, représentant Monsieur Philippe WAHL, PDG du Groupe La Poste.
- Le représentant de Monsieur Stéphane RICHARD, PDG du Groupe Orange, et les responsables du social d'orange et du CCUES.
- Didier LAJOINIE, Directeur de la DNAS, Direction Nationale des Activités Sociales de La Poste.
- Les présidents d'association amies et les membres du Conseil d'Administration.

Alain GIBERT retrace les événements qui ont conduit à la rédaction de ce livre et remercie les différents participants.

En fin d'allocution, il remet un exemplaire du livre aux responsables des deux entreprises La Poste et Orange.



# LA PARISIENNE

La parisienne est une course à pied, réservée aux femmes, organisée pour récolter des fonds destinés à la recherche contre le cancer du sein ; plus de 900 000 € ont déjà été collectés grâce aux éditions précédentes. Cette année elle se déroule les 9, 10 et 11 septembre et compte plus de 40 000 participantes.

La course est organisée au pied de la Tour Eiffel et comporte un circuit de 6 km à réaliser en courant ou en marchant.



Cette année, la DNAS sous la houlette de Marie SAADI-MERCIER, en collaboration avec l'ASPTT, a décidé de constituer une équipe de postières. Le recensement des candidates a été fait par inscription sur « Le Portail Malin », la DNAS, grâce au financement du budget social, finance 90% du montant de l'inscription.

Pour cette première, la DNAS a sollicité les associations à participer à la manifestation pour informer les participantes sur leurs actions ; l'Union Nationale et l'APCLD ont répondu à l'appel.

284 postières se sont inscrites, et 253 se sont présentées le jour de la course dont plus d'une quarantaine venant de province.

Le dimanche 11 septembre, dès 6h00 du matin pour des raisons de sécurité, les animateurs sont présents pour préparer l'accueil des participantes dont l'arrivée s'échelonne de 7h00 à 8h00. Toutes portent un T-Shirt vert aux couleurs de La Poste retiré le jeudi 8 septembre à la Direction du Courrier de Paris Brune.

Après une collation et des échauffements destinés à préparer l'organisme, les coureuses se dirigent vers la ligne de départ sous la Tour Eiffel.

Les départs sont programmés en 21 vagues successives qui s'échelonnent de 9h30 à 12h30 ; les plus véloces, partent en première ligne et bouclent le circuit rapidement avant de revenir au stand pour une pause réconfort avant de rentrer.

Le sentiment général qui ressort de l'organisation est le fait d'exister en tant que femme et en tant que postière. Cette manifestation a permis de créer des liens entre les participantes et de générer un esprit d'équipe et d'appartenance à l'entreprise. Toutes sont prêtes à renouveler l'expérience l'année prochaine.

Pour l'association, plusieurs contacts ont été pris pour de futures animations et collectes de sang.

Belle manifestation à renouveler ; BRAVO à l'équipe organisatrice et MERCI de l'invitation. Rendez-vous les 8, 9 et 10 septembre 2017 ?





# LIBÉRATION DE PARIS

**LE 25 AOÛT**, les dirigeants de l'Union Nationale participent à la cérémonie de célébration de la Libération de PARIS au nouveau siège social de La Poste.



Après les sonneries d'usage et un discours de Philippe BAJOU, Secrétaire Général du Groupe La Poste, qui rappelle l'engagement des postiers dans cette période historique ayant conduit à la Libération de PARIS par les parisiens eux-mêmes facilitant l'entrée de la Division LECLERC et la reddition des occupants.

Après le traditionnel dépôt de gerbes par La Poste, les associations d'anciens combattants et les associations de personnel, le verre de l'amitié est servi aux participants.



# LES ASSOS EN FÊTE

**LES 16 ET 17 SEPTEMBRE** la DNAS, sous l'égide de Didier LAJOINIE, son Directeur, lance l'opération « Les Assos en Fête » en vue d'informer les postiers d'Île de France sur les prestations offertes par les associations de La Poste.



Didier LAJOINIE ouvre les journées en rappelant l'utilité des associations au sein du paysage social de La Poste. Puis, accompagné de Jérôme COUMET, Maire du XIIIème arrondissement et le Président de France Bénévolat, il fait le tour de toutes les associations présentes.

28 associations sont réunies dans l'immeuble social de La Poterne des Peupliers pour présenter leurs offres et leurs actions aux 400 postiers préalablement inscrits sur Le Portail Malin

Ces deux journées permettent à l'Union de prendre plusieurs contacts et de trouver de nouveaux sites de collectes de sang, pour l'instant inexploités.

Parallèlement, plusieurs conférences sont organisées pour informer les postiers sur des points précis:

« Les défis de La Poste d'aujourd'hui » Par François LABORDE, Délégué Régional du Groupe La Poste Île-de-France

« L'histoire de La Poste en 60 minutes » Par Pascal ROMAN, Conseiller historique de l'Adresse Musée de La Poste

« Les essentiels de l'offre sociale de La Poste » Par Pascal BRASSEUR, Directeur de la DNAS Île-de-France

« Sport et engagement sociétal » Avec des sportifs invités par la FASPTT.

Une initiative intéressante qui sera probablement reconduite l'année prochaine et démultipliée en province.



## UNE HAUSSE SENSIBLE DES PRÉLÈVEMENTS

L'année 2015 confirme le redressement amorcé en 2014 après la baisse de 2013, année où les prélèvements avaient reculé de 270 944.

Le nombre de donneurs s'établit à 1 645 325 (+ 3 % par rapport à 2014), répartis en 1 320 995 donneurs connus et 324 330 nouveaux donneurs, pour un nombre total de prélèvements de 2 980 327, soit 134 705 prélèvements de plus qu'en 2014 (+ 4,7 %).

	2015	2014	Evolution 2015/2014
<b>Sang total</b>	<b>2 580 584</b>	<b>2 547 147</b>	<b>+ 1.3%</b>
<b>Plasma</b>	<b>278 750</b>	<b>168 820</b>	<b>+ 65.1%</b>
<b>Plaquettes</b>	<b>121 118</b>	<b>129 657</b>	<b>- 6.6%</b>
<b>Total</b>	<b>2 980 752</b>	<b>2 845 624</b>	<b>+ 4.7%</b>

La hausse des prélèvements et du nombre de donneurs relève de deux facteurs principaux :

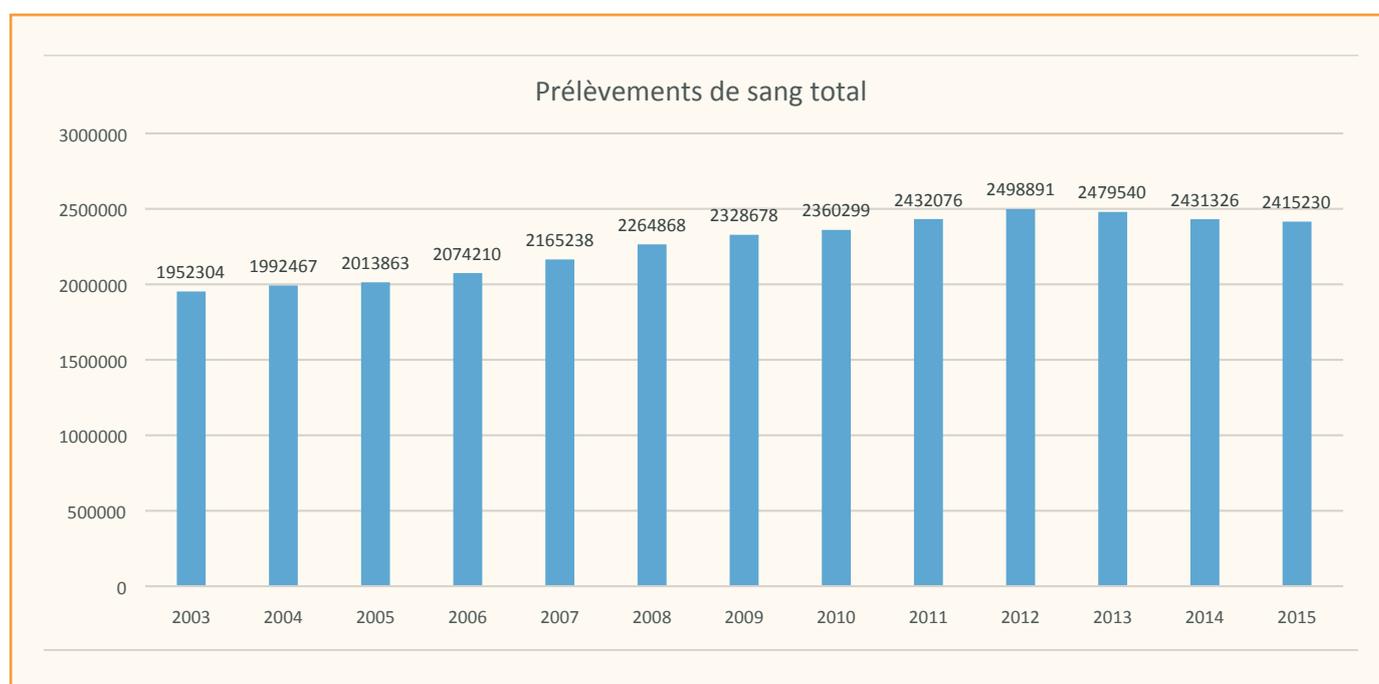
- L'afflux de donneurs dans les semaines ayant suivi les attentats du 13 novembre à Paris et à Saint-Denis. Ce mouvement de solidarité a engendré environ 40 000 prélèvements de sang total supplémentaires.

L'augmentation du stock de concentrés de globules rouges (CGR) a perduré jusqu'au début de janvier 2016. Une gestion rigoureuse, reposant sur une mutualisation intra et interrégionale des produits sanguins en fonction de leur date de prélèvement, a permis de maîtriser le risque de péremption, celle-ci étant restée au même niveau habituellement bas.

- L'augmentation de l'activité d'aphérèses plasmatiques (+ 65,1 %) pour répondre à la demande du Laboratoire français du Fractionnement et des Biotechnologies (LFB), qui produit les médicaments dérivés du sang.

### Les prélèvements de sang total

Les prélèvements de sang total s'élèvent à 2 580 584 en 2015, en augmentation de 1,3 % par rapport à 2014 (+ 33 437 actes).



Si les prélèvements de sang total augmentent légèrement en 2015 par rapport à 2014, leur part dans les prélèvements diminue au profit du plasma (+65,5%).

Cette part était de 81,6 % en 2014, avec 2 547 147 prélèvements. En 2015, elle est de 75,5 % (2 580 584 prélèvements).

## LES PRÉLÈVEMENTS PAR APHÉRÈSE

Les prélèvements par aphérèse sont en hausse de 33,9 % (+ 101 268 actes) par rapport à 2014. Ils connaissent une évolution contrastée d'un type de prélèvement à l'autre :

- Les prélèvements par aphérèse simples augmentent de 63,2 % (+ 109 970 actes) par rapport à 2014
- Les prélèvements par aphérèse plasmatisques augmentent de 65,1 % en lien avec l'augmentation de la demande du LFB
- Les prélèvements de plaquettes d'aphérèse (- 1,9 %) diminuent, en réponse à une stratégie de valorisation des plaquettes issues de sang total
- Les prélèvements par aphérèse combinée diminuent de 7 % (soit 8 702 actes) par rapport à 2014.

### Candidatures et contre-indications

	2015	2014	
Candidatures	3 253 101	3 085 899	+ 5%
Candidatures Contre Indiquées	273 137	250 294	
Taux de candidatures contre indiquées	8.4%	8.1%	
Candidats	1 852 422	1 779 580	+ 4%
Candidats contre indiqués	262 754	241 307	
Taux de candidats contre indiqués	14.2%	13.6%	

Le taux de candidatures contre-indiquées (273 137) augmente ainsi de 0,3 %, passant de 8,1 % en 2014 à 8,4 % en 2015.

Celui des candidats contre-indiqués (260 754) passe de 13,6% à 14,2%, soit une augmentation de 0,6% en un an.

Cette tendance, à confirmer, est en partie liée au renforcement de mesures de sécurité sanitaires prises notamment pour répondre à des situations épidémiologiques comme celle liée au virus WestNile, qui a touché le Sud-Est de la France au troisième trimestre 2015.

Le nombre de candidatures évolue dans les mêmes proportions que le nombre de prélèvements, avec légèrement plus de candidats et candidatures ajournés.

## MODALITÉS ET LIEUX DE DON

En 2015, la collecte se répartit entre sites fixes et dispositifs mobiles à proportion de 30 %/70 % (900 083 prélèvements pour les premiers contre 2 080 244 pour les seconds).

En 2015, les 132 sites fixes de prélèvement ont recueilli 19,75 % des dons de sang total, un progrès par rapport à 2014 et 2013 (18,6 %), en réponse à l'objectif de développement des dons en milieu urbain.

Ces sites ont par ailleurs réalisé 96,6 % des prélèvements de plasma (269 248 prélèvements) et la totalité des prélèvements de plaquettes (121 118).

## QUI SONT LES DONNEURS DE SANG EN 2015

Les hommes, qui représentaient 49,1 % des donneurs en 2013 et 2014 sont moins nombreux en 2015 (48,3 %).

Cette tendance à la baisse nécessitera, dans les années à venir, de nouveaux efforts en faveur d'une masculinisation du don.

Hommes et femmes confondus, 49,5 % des dons sont effectués avant 40 ans en 2015, 50,5 % après 40 ans.

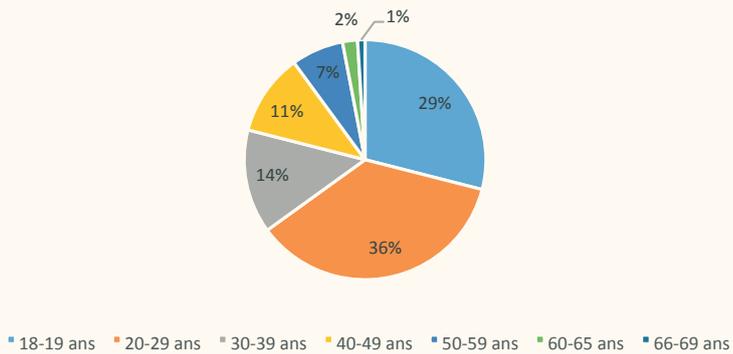
Les femmes sont plus nombreuses (53,8 %) à donner avant 40 ans, tandis que les hommes sont plus nombreux (55,1 %) à le faire après 40 ans.

C'est sur la tranche d'âge des 20-29 ans qu'est réalisé le plus grand nombre de prélèvements (25,8 %), suivie de la tranche des 40-49 ans (20,1 %).

### **Le nombre des nouveaux donneurs en légère baisse\***

Le nombre des primo-donneurs est en léger recul par rapport à 2014. Ils sont 324 330 en 2015 (contre 334 967 en 2014), soit 19,7 % du total des donneurs. Leur proportion était de 20,9 % en 2014. C'est la tranche des 20-29 ans qui apporte la plus forte contribution à l'activité de prélèvement (36,5 %). Et les femmes représentent 55 % (181 095) de l'effectif total des nouveaux donneurs.

Nouveaux donneurs



### Les donneurs connus plus nombreux

Le nombre des donneurs connus, c'est-à-dire ceux ayant déjà donné, est, lui, en hausse (1 320 995 en 2015 contre 1 267 236 en 2014), ce qui traduit une meilleure fidélisation des donneurs.

### Davantage de dons par donneur

Après deux années de baisse consécutive, le nombre moyen de dons par donneur renoue avec la croissance en 2015, atteignant 1,81 contre 1,78 en 2014. Alors que les hommes sont moins nombreux à donner (48 %), ce sont eux qui totalisent le plus grand nombre de dons.

En 2015, les prélèvements effectués sur les

hommes représentent 53,9 % du total des prélèvements, en léger repli toutefois par rapport à 2014 (55 %). Pour garantir l'autosuffisance, l'EFS continue de compter sur les donneurs masculins.

\* Avant 2015, un donneur était considéré, statistiquement, comme primo-donneur lorsqu'il donnait pour la première fois dans une région, même s'il avait déjà donné ailleurs auparavant. Depuis 2015 et l'unification de la base de données en métropole, seuls les premiers dons de vie sont considérés comme tels. Ce changement de définition explique une partie de la baisse du taux de nouveaux donneurs en 2015 qui n'est, en réalité, que de 0,11 % par rapport à 2014 et de 0,39 % depuis 2013.

La pyramide des âges des donneurs et des dons révèle, tous donneurs confondus, que le don moyen annuel augmente régulièrement avec l'âge des donneurs.

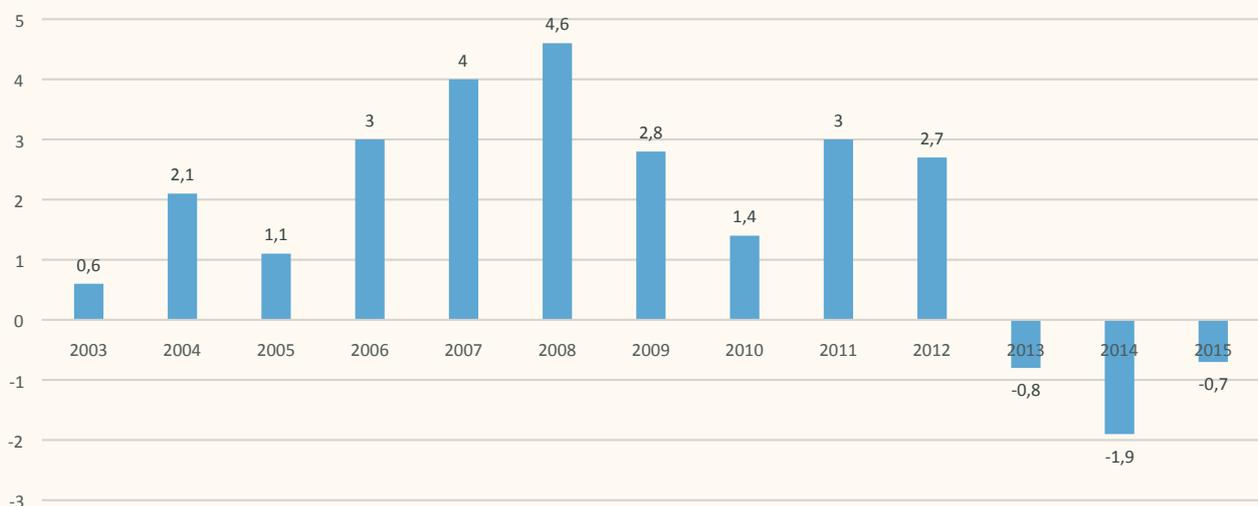
Il atteint son niveau le plus élevé chez les personnes de 60-65 ans, avec un nombre de dons par donneur qui atteint 2,59 chez les hommes et 1,99 chez les femmes. Autrement dit, plus ils avancent en âge, plus les donneurs – surtout les hommes – fréquentent les collectes (entre 2,05 et 2,19 dons par an chez les hommes de 40 à 70 ans ; entre 1,64 et 1,83 chez les femmes de cette même tranche d'âge). On observe en 2015 une baisse des cessions de PSL par rapport à 2014 (- 1,2 %).

## LES CSSIONS DE PRODUITS SANGUINS LABILES (PSL)

### Les cessions de Concentrés de Globules Rouges (CGR)

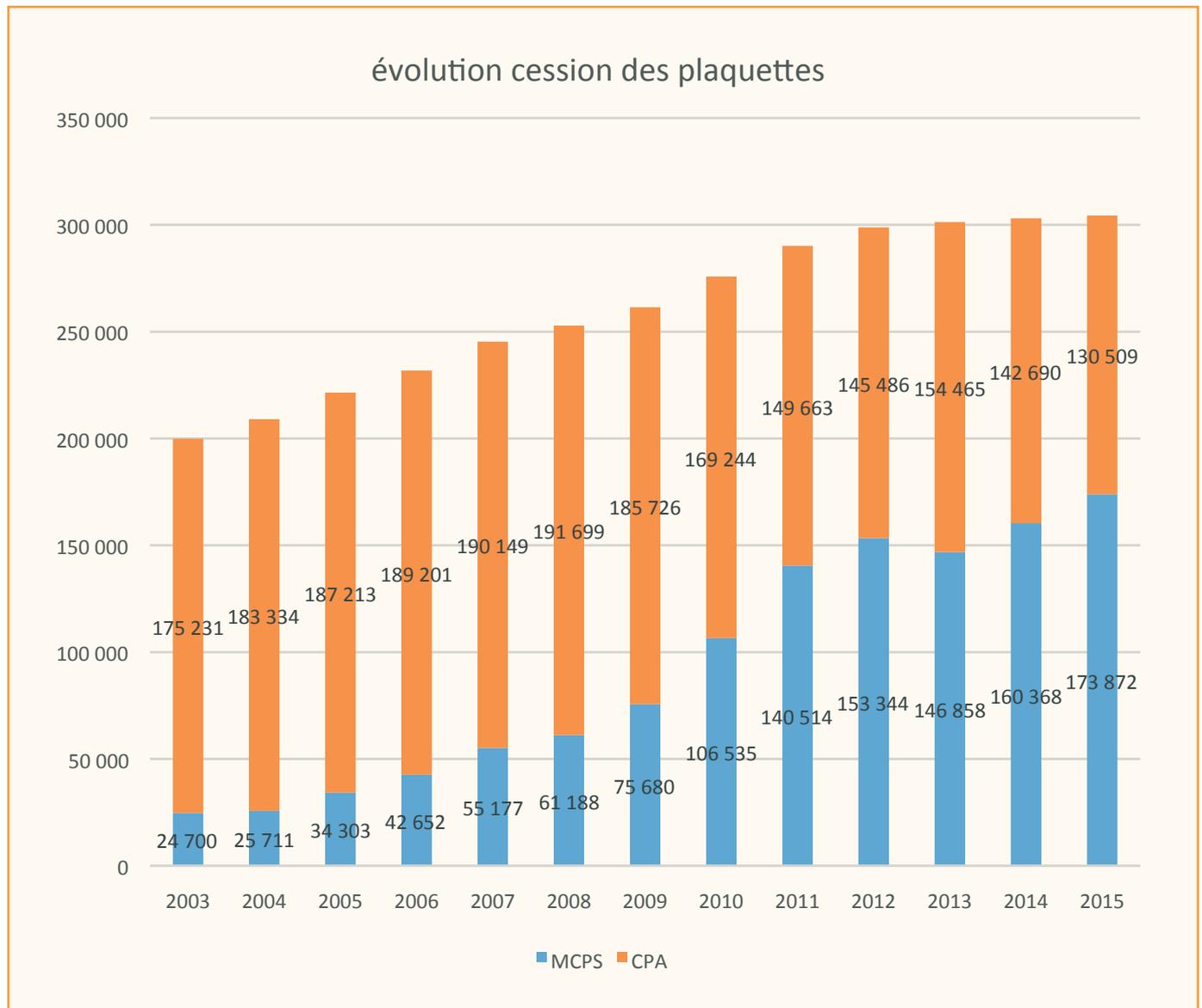
Pour la troisième année consécutive, les cessions de CGR sont en baisse en 2015 par rapport à 2014 (- 0,7 %, soit - 16 096 CGR).

Évolution des cessions de CGR



## LES CESSIONS DE PLAQUETTES

Les cessions de plaquettes aux Établissements de Santé sont en légère augmentation (+ 0,5 %) par rapport à 2014. Les mélanges de concentrés de plaquettes standards (MCPS), issus de prélèvements de sang total, augmentent de 8,4 % par rapport à 2014, et les concentrés de plaquettes d'aphérèses (CPA) diminuent de 8,5 %. La part des MCPS dans les cessions de plaquettes s'établit à 57,1 % contre 52,9 % en 2014.



## LES CESSIONS DE PLASMA

Dans ce domaine, l'EFS n'est plus en situation de monopole depuis le 1 février 2015. Toutefois, l'établissement a décidé de continuer à être présent sur ce marché. Il a réorganisé sa filière de production afin de proposer aux établissements de santé des plasmas thérapeutiques répondant à des hauts standards de qualité et de sécurité. Les cessions de plasma issu de sang total au LFB pour la fabrication de médicaments dérivés du sang (MDS) atteignent 794 702 litres en 2015 contre 769 615 litres en 2014, soit une hausse de 25 088 litres (+3,3%).

# LE DON DE MOELLE OSSEUSE

**Le don de moelle osseuse -ou plutôt de Cellules Souches Hématopoïétiques (CSH)- est en constante augmentation ; le registre national compte près de 260 000 volontaires inscrits à ce jour.**

La moelle osseuse est le tissu qui circule au cœur de nos os et qui est à l'origine de nos cellules sanguines :

- Les Globules Rouges qui servent à transporter l'oxygène des poumons aux tissus et organes, et le gaz carbonique à évacuer dans le sens contraire
- Les Globules Blancs qui servent à lutter contre les virus et bactéries
- Les Plaquettes qui servent à stopper les hémorragies.

Ces cellules naissent et se développent dans la moelle osseuse, et une fois adultes, migrent dans le sang circulant.

Cette usine fonctionne 24/24 heures et 7/7 jours mais elle peut s'enrayer.

C'est le cas notamment dans les cancers du sang -principalement les leucémies- et lors du traitement des cancers, chimiothérapie et radiothérapie détruisent la moelle osseuse.

Dans ce cas, il convient de remplacer la moelle osseuse défectueuse par une greffe de cellules souches hématopoïétiques qui seront prélevées de différentes façons :

- Prélèvement de la moelle osseuse dans les crêtes des os iliaques ; ce prélèvement s'effectue sous anesthésie générale
- Prélèvement de cellules souches périphériques (CSP): les CSH sont sorties de la moelle osseuse vers le sang circulant suite à injection d'un facteur de croissance chez le donneur quelques jours avant le prélèvement qui s'effectue comme un simple don de sang, au pli du coude
- Prélèvement de cellules du sang de cordon chez un nouveau-né ; le prélèvement s'effectue dans le cordon ombilical après la naissance de l'enfant et avant la libération du placenta de l'utérus de la maman.

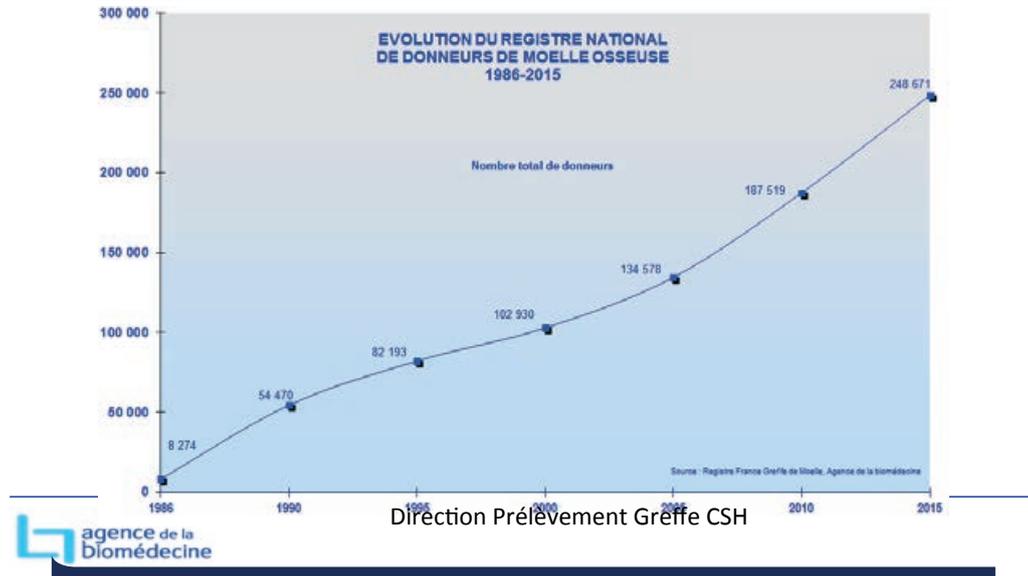
Il faut noter que c'est le praticien qui soigne son patient qui choisit le type de cellules dont il a besoin et non le donneur.

C'est pourquoi le volontaire s'engage à un don de moelle osseuse, même si ce type de don a tendance à décroître.

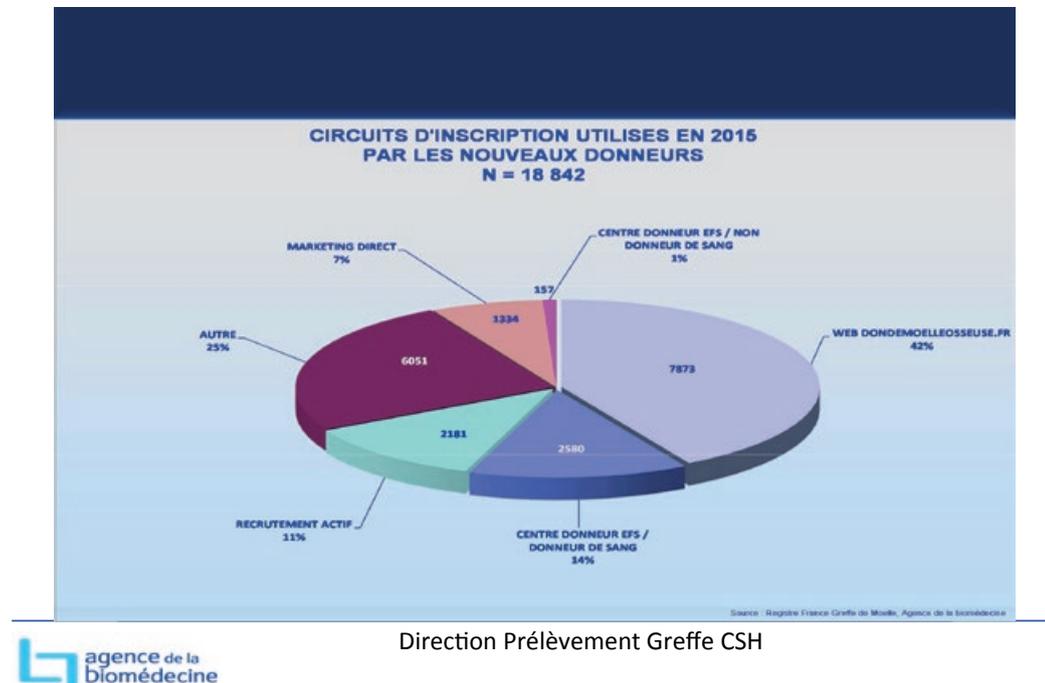
## Le Bilan 2015

Au 31 décembre 2015, l'on dénombrait 248 671 volontaires inscrits, dont seulement 34% d'hommes, alors que l'on recherche principalement des hommes en raison des critères d'histocompatibilité.

### EVOLUTION DU FICHER DES DONNEURS DE CSH de 1986 à 2015



Évolution des mentalités, puisque 42% se sont inscrits via le web donneur de l'Agence de la Biomédecine, alors que jusqu'à présent le recrutement était surtout réalisé lors ou après des séances d'information.



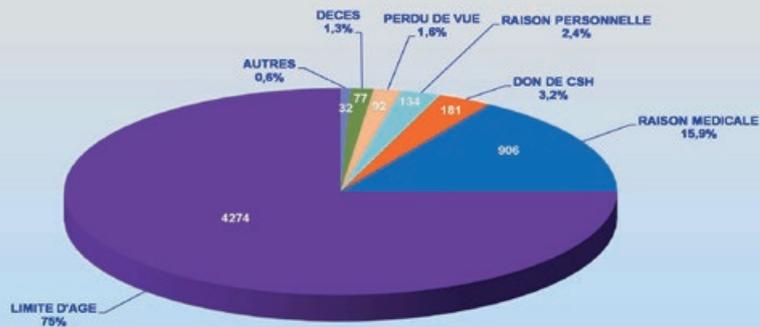
Le nombre d'inscrits sur le registre français peut paraître faible au regard de celui des autres pays européens-notamment allemand- mais il présente l'avantage d'être plus fiable puisque peu de donneurs appelés se désistent lors de l'appel à donner.

Toutefois, près de 50 000 volontaires seront rayés du registre dans les 10 ans à venir en raison de la limite d'âge fixée à 61 ans.

Il est donc essentiel de recruter davantage et notamment des hommes (pour des raisons d'histocompatibilité) jeunes (afin qu'ils restent inscrits le plus longtemps possible).

## RAISON D'ANNULATION DES DONNEURS

RAISONS D'ANNULATION DES 5 696 DONNEURS EN 2015



Source : Registre France Greffe de Moelle, Agence de la biomédecine

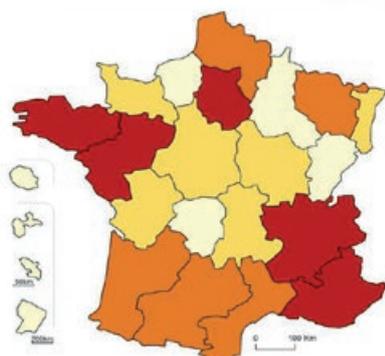


Direction Prélèvement Greffe CSH

Le recrutement est très inégal d'une région à l'autre, et ce principalement en raison du degré d'implication des associations, notamment des associations de donneurs de sang plus l'on s'implique, plus l'on communique, plus les résultats sont importants et plus les patients auront de chances de trouver un donneur compatible.

## LOCALISATION DES DONNEURS NATIONAUX INSCRITS ET PRELEVES

Donneurs inscrits au 31 décembre 2015 par région



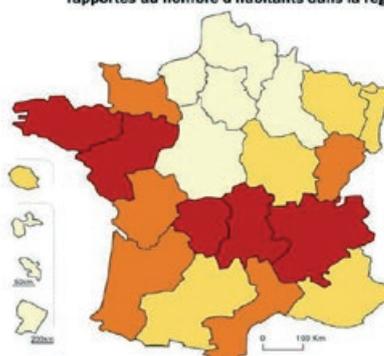
Donneurs inscrits localement rapporté au nombre de donneurs inscrits fin 2015 (%)<sup>\*</sup>

0,4 à 2
2,1 à 3,4
3,5 à 5,1
5,2 à 17,9

\* Regroupements P.A.C.A. - Corse, IDF - Ile de France, Nord-Picardie (hors Oise) et Antilles-Guyane

Source: Registre France Greffe de Moelle, Agence de la biomédecine

Donneurs inscrits à la fin de l'année 2015 rapportés au nombre d'habitants dans la région



Donneurs inscrits pour 10 000 habitants<sup>\*</sup>

9,3 à 29,5
29,6 à 36,3
36,4 à 48,0
48,1 à 88,9

\* Regroupements P.A.C.A. - Corse, IDF - Ile de France, Nord-Picardie (hors Oise) et Antilles-Guyane

Source: Registre France Greffe de Moelle, Agence de la biomédecine

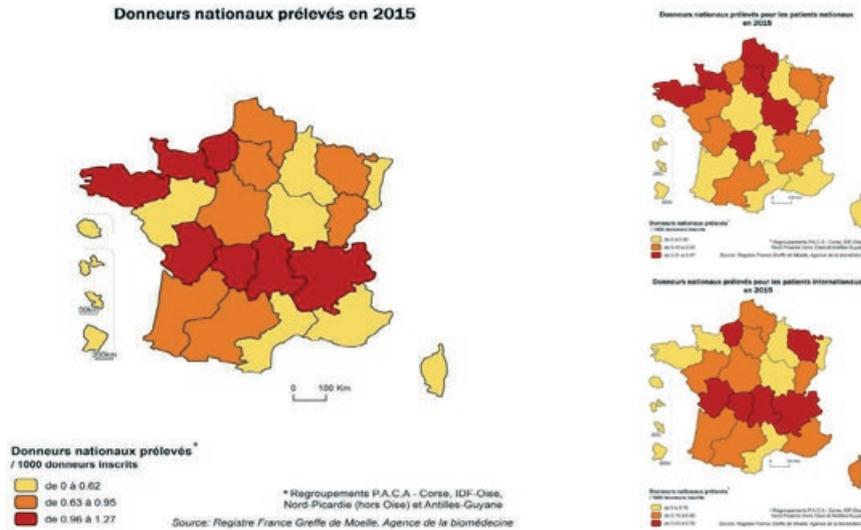


Direction Prélèvement Greffe CSH

Ces résultats se retrouvent dans le nombre et le taux de prélèvements par région.

L'on s'aperçoit en effet, que les prélèvements-notamment ceux à destination de patients internationaux- correspondent aux inscrits.

# LOCALISATION DES DONNEURS NATIONAUX PRELEVES EN 2015



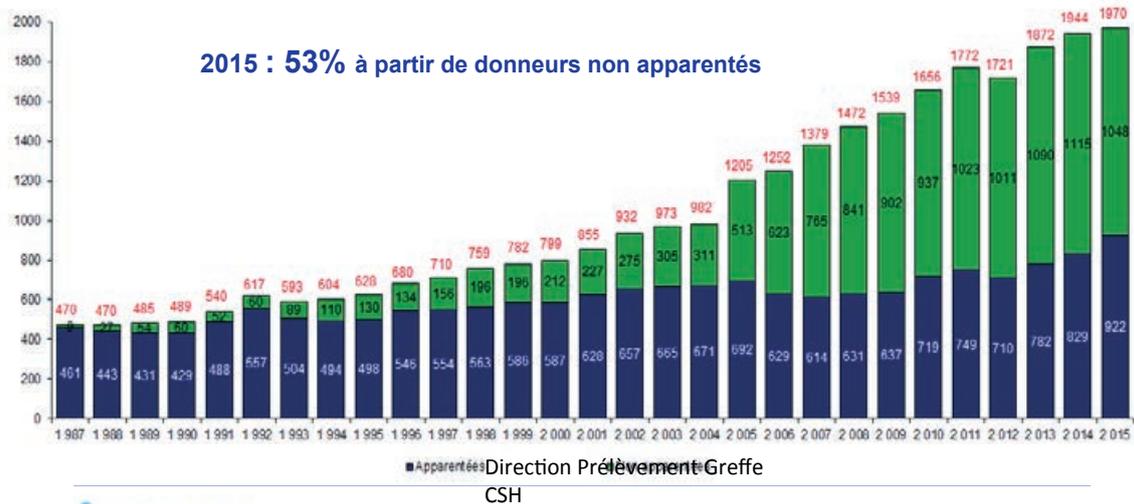
Direction Prélèvement Greffe CSH



Le nombre d'allogreffes-greffes à partir d'un donneur ne cesse d'augmenter et parmi celles-ci, le nombre de greffes à partir de donneurs non apparentés (extra familiaux) représente 53% du total des greffes réalisées.

Plusieurs sources de greffons sont en effet possibles : don de moelle osseuse (19%), don de cellules souches périphériques (70%) et don de sang de cordon (11%).

## EVOLUTION DU NOMBRE D'ALLOGREFFES ALLOGENIQUES DE CSH EN FRANCE



### LES PERSPECTIVES ET OBJECTIFS 2016

- INSCRIPTION D'AU MOINS 18 000 NOUVEAUX DONNEURS
- INSCRIPTION DE DONNEURS JEUNES < 40 ANS
- SENSIBILISATION DES HOMMES, EN PRIORITE
- DIVERSIFICATION DES PROFILS HLA

- DIVERSIFICATION DES MODES DE RECRUTEMENT
- TYPAGES DES NOUVEAUX DONNEURS PAR NGS
- TRAÇABILITE DES DONNEURS INSCRITS

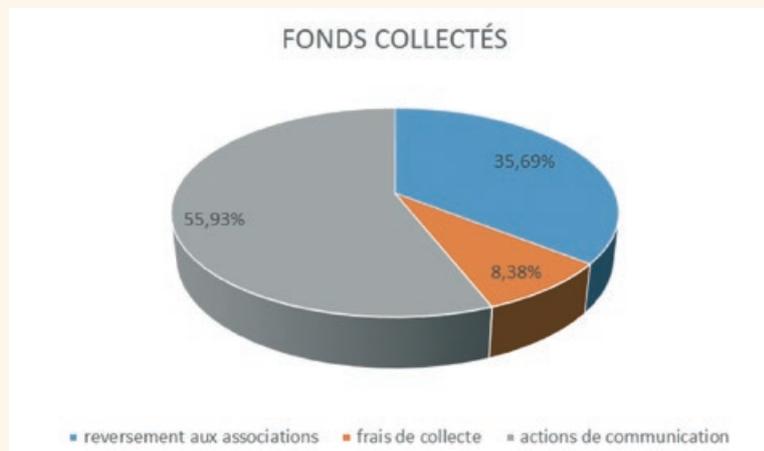
PREPARATION DU PLAN GREFFE 2017-2021

# À QUOI SERT L'ARGENT DE NOS DONATEURS ?

Depuis quelques années, l'Union Nationale fait appel à la générosité du public pour accroître ses actions de communication.

En 2015, ce sont 20 908 € qui ont été reçus. Ils ont été répartis comme suit :

- 7 462 € reversés aux associations participant à la collecte pour leurs propres actions de communication
- 1 752 € de frais de collecte
- 11 694 € destinés à la communication de l'Union.



Les principales actions de communication 2016 s'élèvent à près de 250 000 € :

- Achats de matériels de communication : stands 3x3 m / signalisation des collectes de sang
- Edition de la revue trimestrielle
- Édition d'un magazine d'information
- Achats d'outils de promotion (gadgets remis aux donateurs)
- Concours de selfies
- Challenge de recrutement de jeunes animateurs
- Partenariats...

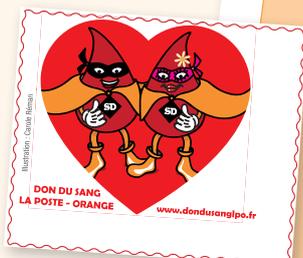


Merci d'être un Super Donneur !

Pas sang vous, pas sang toi !

**DON DU SANG  
LA POSTE - ORANGE**

DonduSang  
www.dondusanglpo.fr



**MARGUERITE INFO**  
Le magazine de l'Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

**N°175 - JUILLET 2016**

**CONCOURS DE SELFIES !**

« VOUS AUSSI PARTAGEZ VOTRE PHOTO, PENDANT LA COLLECTE »

**RÈGLEMENT DU CONCOURS DE SELFIES**

L'Union Nationale organise du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2016, un concours de selfies. Vous nous partagez votre photo pendant la collecte. Vous êtes donneur de sang et envoyez une photo de vous pendant votre don. Vous l'envoyez sur #selfiesdondusanglpo ou sur notre page Facebook « Don du Sang La Poste et Orange » avec vos coordonnées et le lieu et date de la collecte. Début septembre, un jury sélectionnera les meilleures photos et sélectionnera les 10 en relation avec la photo. Les plus belles photos seront publiées sur le média de l'association : Site Internet / Facebook / Revue trimestrielle.

Venez nous rejoindre sur :  
Don du Sang La Poste - Orange  
Page Facebook : donduSanglpo  
N° 01 42 42 09 00  
www.dondusanglpo.fr

PRIX : 3 €

Merci de mettre cette revue à disposition des personnels  
www.dondusanglpo.fr - Facebook : Don du sang La Poste - Orange

# BON DE SOUTIEN

**\*Dispositions fiscales :** à réception de votre don, un reçu fiscal vous permettant d'obtenir une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don (dans la limite de 20% de vos revenus nets) vous sera adressé. Si par exemple, vous donnez 10 euros, cela ne vous coûtera réellement que 3.40 euros. Un reçu fiscal sera délivré pour tout don supérieur à 8 euros.



**Adresse libre réponse (ne pas affranchir)**  
Don du Sang La Poste – Orange  
Libre réponse 24253  
75642 Paris Cedex 13

- Je donne**
- 10 euros\*
  - 20euros\*
  - 50euros\*
  - autre\* : .....

Je règle par chèque bancaire à l'ordre de :  
Union Nationale Don du sang

**Coordonnées du donateur pour reçu fiscal**

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Email : .....

**Informatique et Libertés :**  
Conformément à la loi du 6/1/78, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données personnelles vous concernant, en vous adressant au siège de l'Union Nationale.



## LE REGISTRE FRANCE GREFFE DE MOELLE A 30 ANS



Évelyne MARRY

Les Professeurs Jean DAUSSET, découvreur du système HLA : Human Leucocytes Antigen antigènes présents sur les leucocytes (types de globules blancs), et Jean BERNARD décident, en 1986, de créer un fichier de volontaires au don de moelle osseuse afin de pouvoir soigner les patients atteints de maladies du sang.

Les Docteurs Éliane GLUCKMANN-qui a réalisé la première greffe mondiale de sang de cordon en 1987- et Colette RAFFOUX participent également au démarrage de l'aventure.

Le fichier, qui est le deuxième au monde à être créé (après celui de la Grande Bretagne) est d'abord géré par une association.

Puis voyant que l'on ne pourrait répondre à tous les patients, les précurseurs décident de créer un réseau mondial en raccordant tous les fichiers nationaux au sein de la WBMA (World Blood Marrow Association ; association mondiale de moelle osseuse).

Aujourd'hui, 28 millions de volontaires sont inscrits dans les fichiers nationaux et peuvent être contactés pour un patient de l'autre bout du monde.

Le 19 septembre dernier, l'Agence de la Biomédecine, célèbre les 30 ans du fichier, devenu registre France Greffe de Moelle.

La Docteure Évelyne MARRY, qui a rejoint la gestion du fichier en 1990 et qui le dirige aujourd'hui, retrace les différentes étapes de la création et de l'évolution du fichier, faisant ressortir son vécu personnel.



Colette RAFFOUX

Puis la Docteure Colette RAFFOUX, l'une des créatrices du fichier et qui en avait fait son « bébé » retrace toutes les péripéties et vicissitudes de la vie du fichier ; le plus dur ayant été de convaincre de son utilité et de son maintien dans un environnement mouvant face à des pays n'ayant pas les mêmes méthodes de recrutement et de typage.

Heureusement les normes adoptées par la WBMA, initiées par la France, permettent de constituer un réseau mondial dans lequel tous les pays peuvent trouver les mêmes donneurs.

Le Professeur Jean-Pierre JOUET, hématologue à LILLE, et l'un des premiers greffeurs de moelle osseuse retrace son expérience personnelle, notamment au sein de l'Agence de la Biomédecine en tant que membre du Comité de Coordination.

Il souligne les âpres discussions lors de l'intégration du fichier au sein de l'Agence de la Biomédecine en 2006.



Jean-Pierre JOUET

Puis le Professeur Ibrahim YACOUB-AGHA, élève de Jean-Pierre JOUET et Président de la Société Francophone de Greffe de Moelle et de Thérapie Cellulaire, revient sur les différents types de greffes disponibles actuellement en soulignant l'importance du sang de cordon qu'il convient de poursuivre en tant que thérapeutique.

Il remercie les donneurs sans lesquels de nombreux malades mourraient.

Anne COURRÈGES, Directrice Générale de l'Agence de la Biomédecine souligne l'importance du travail effectué depuis 30 ans.

Elle souligne et insiste sur le modèle Éthique français basé sur l'Anonymat, le Bénévolat, le Volontariat et le Non profit garantissant aux patients un traitement égalitaire et un égal accès aux soins.

Elle remercie très vivement les associations sans lesquelles la France ne serait pas au niveau qu'elle a atteint aujourd'hui et compte sur l'engagement et la mobilisation de chacun pour permettre de soigner un nombre grandissant de patients y compris à l'international.

Elle rappelle que les donneurs français ont permis de soigner plus de 15 000 patients nationaux et plus de 2 500 patients internationaux, avant d'inviter l'ensemble des participants au verre de l'amitié.



Ibrahim YACOUB-AGHA



Anne COURRÈGES

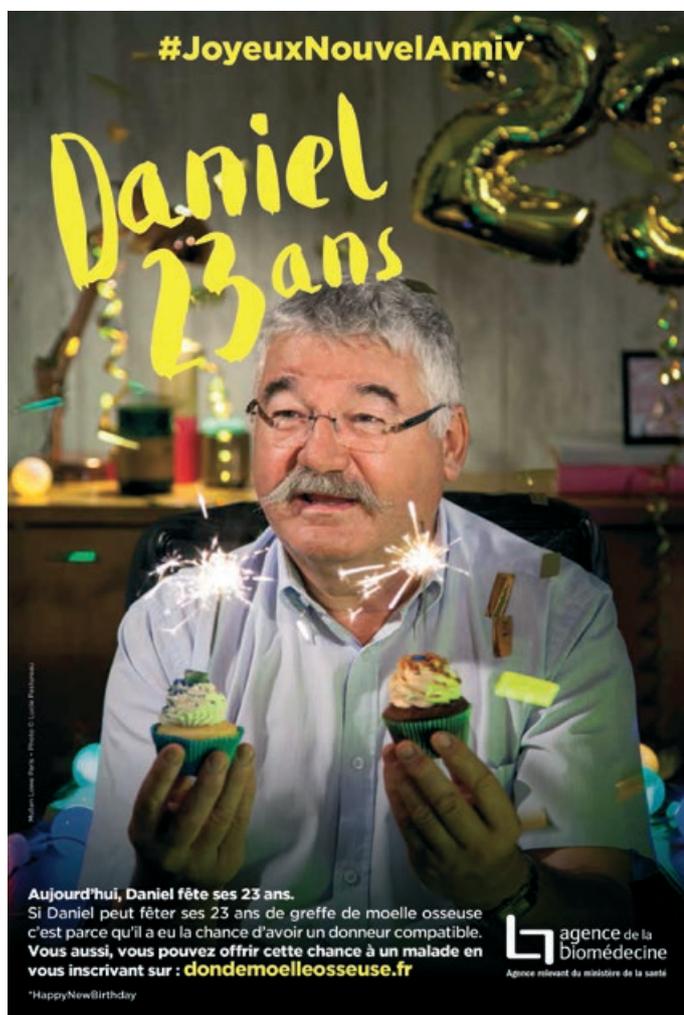
## 2<sup>ÈME</sup> JOURNÉE MONDIALE POUR LE DON DE MOELLE OSSEUSE

La journée mondiale de promotion du don de moelle osseuse programmée le 17 septembre et disponible sur <http://www.worldmarrowdonorday.org/> permet de relancer la communication grand public sur le don de moelle osseuse une seconde fois dans l'année grâce à un visuel évocateur, interpellant et joyeux.

Le visuel fait écho aux nombreux témoignages de greffés et reflète une réalité de leurs parcours ; une réalité pleine d'optimisme et qui démontre l'intérêt de devenir donneur de moelle osseuse : FÊTER L'ANNIVERSAIRE DE GREFFE « HAPPY NEW BIRTHDAY ».

La greffe représente pour les patients guéris une nouvelle naissance qui les conduit à fêter 2 anniversaires : leur date de naissance et la date de leur greffe.

Un symbole fort pour tous ceux qui militent pour développer le don et le nombre de volontaires inscrits sur le fichier national.



#JoyeuxNouvelAnniv

**Daniel**  
23 ans

Aujourd'hui, Daniel fête ses 23 ans.  
Si Daniel peut fêter ses 23 ans de greffe de moelle osseuse c'est parce qu'il a eu la chance d'avoir un donneur compatible.  
Vous aussi, vous pouvez offrir cette chance à un malade en vous inscrivant sur : [dondemoelleosseuse.fr](http://dondemoelleosseuse.fr)

Agence de la biomédecine  
Agence relevant du ministère de la santé

\*HappyNewBirthday



#JoyeuxNouvelAnniv

**Amélie**  
6 ans

Aujourd'hui, Amélie fête ses 6 ans.  
Si Amélie peut fêter ses 6 ans de greffe de moelle osseuse c'est parce qu'elle a eu la chance d'avoir un donneur compatible.  
Vous aussi, vous pouvez offrir cette chance à un malade en vous inscrivant sur : [dondemoelleosseuse.fr](http://dondemoelleosseuse.fr)

Agence de la biomédecine  
Agence relevant du ministère de la santé

\*HappyNewBirthday

## LES ASSOCIATIONS LOCALES EN ACTION SUR LE TERRAIN

### BOUCHES-DU-RHONE (13)

La dernière collecte à La Banque Postale de MARSEILLE, bien que des agents soient encore en congés, réunit 36 volontaires dont 6 nouveaux

L'association remet, en début de collecte, les cadeaux (dont le T-Shirt au logo de l'Union) gagnés par tirage au sort parmi les donateurs de la collecte précédente.

La collecte se déroule dans une ambiance conviviale, les donneuses et donateurs se relayent toute la journée.



Une jeune donneuse très touchante de 24 ans, précise, qu'après son premier don pendant lequel elle avait eu un petit malaise, elle réitère son don car, malgré sa crainte, c'est pour elle « moins stressant de toute façon de donner son sang que d'être en situation d'en avoir besoin. Alors je pense aux malades, et je surmonte ma peur ; et je reviendrai à chaque fois, je finirai bien par ne plus avoir peur ».

### CHER (18)



Les bénévoles de l'association organisent une collecte le 14 septembre dernier sur le site de BOURGES PDC1.

Le résultat -34 personnes présentées (dont 12 nouveaux donateurs) et 29 poches de sang recueillies- n'a été possible que grâce à promotion de l'action sur les différents moyens de locomotion des facteurs, ainsi que par la diffusion d'un SMS sur les factéos (nouvel outil connecté du facteur).

L'année dernière, l'équipe n'avait collecté que 19 poches de sang.

Après ce résultat très encourageant, nul doute que l'EFS renouvellera l'opération en 2017.

### CORSE DU SUD (2A)

L'amicale des donneurs de sang de PORTICCIO a cessé son activité conduisant à une diminution de la fréquentation des collectes de sang.

Aussi, L'EFS a sollicité notre association pour une relance. Les bénévoles, grâce à Christiane, qui habite sur place, ont relevé le défi.



La communication a été réalisée dans les deux bureaux de Poste (affichage et visite), et auprès des Postiers et télécommunicants résidents du secteur.

Christiane se rend sur les collectes pour recruter les passants ; ainsi, entre mai et août, en 9 collectes, 262 donneurs ont été prélevés dont 24 nouveaux.

## ILE-ET-VILAINE (35)

Le dimanche 18 septembre, le relais « Courir pour la Vie » passe à SAINT MALO DE PHILLY.

Composé de 6 coureurs à pied et de 6 accompagnateurs, ce relais, parti de CLEDER (Finistère) pour rejoindre VENCE (Alpes Maritimes) a pour but de promouvoir le don de sang et le don d'organes, et de créer une chaîne de solidarité qui redonnerait l'espoir à toutes personnes en attente d'une greffe.

Cette équipe, très motivée, a été reçue par le Président de l'association La Poste Orange d'Ille et Vilaine qui a offert un T-shirt à chaque coureur.



## LOIRET (45)

L'Union nationale des donneurs de sang bénévoles a lancé un concours de selfies cet été. L'objectif de cette opération de communication était de faire en sorte que les postiers et les télécommunicants mettent en scène leur geste altruiste et vital.

Le 26 juillet, l'association du Loiret a profité d'une collecte mobile, organisée sur la Place de Gaulle à Orléans, pour promouvoir auprès des postiers Réseau et Courrier, ce challenge dans la joie et la bonne humeur... même avec le personnel de l'EFS.



## MAINE ET LOIRE (49)

Samedi 17 septembre, l'Association des donneurs de sang bénévoles de La Poste-Orange du Maine et Loire, soutenu par les associations du Saumurois, tient un stand d'information et de sensibilisation au Don de Moelle Osseuse dans la galerie commerciale Saumur Soleil « Intermarché » à SAINT LAMBERT DES LEVEES (49).



Les bénévoles distribuent des flyers, et des gadgets sont remis aux enfants permettant d'attirer les parents en vue de retenir leur attention et de les informer sur le don de Moelle Osseuse.

L'équipe d'animation espère de nombreux retours de fiches d'inscriptions lors de la prochaine collecte de SAUMUR, à l'EFS ou directement à l'Agence de la Biomédecine.

## HAUTE-MARNE (52)

### 22 JUIN : SENSIBILISATION AU DON D'ORGANES AU CENTRE LECLERC

Les animateurs de notre association, identifiables par leurs gilets rouges, participent à la sensibilisation au don d'organes dans le cadre de la Journée Nationale de Réflexion sur la Greffe et de Reconnaissance du Donneur.

Aidé par la direction du centre qui informe les clients de la présence du stand, de nombreux visiteurs viennent s'informer et/ou témoigner de leur expérience personnelle sur le stand.

Riche en échanges, cette journée permet de recueillir des promesses de don de sang et d'inscription sur le registre des volontaires au don de moelle osseuse.

## COLLECTE DU 25 AOÛT À LA SALLE DES FÊTES DE CHAUMONT

L'association de HAUTE MARNE, organise avec l'EFS, la traditionnelle collecte d'été, quelque peu contrariée cette année, par la canicule.

Malgré ces conditions inhabituelles, 128 donateurs se sont présentés dont 12 nouveaux.

Il faut compter 5 donateurs de la communauté des tziganes du Rassemblement « Vie et Lumière » de SEMOUTIERS, qui avaient préalablement été informés par les bénévoles.



10 personnes ont rédigé une promesse de don de sang qui a été transmise au médecin responsable du site de l'EFS.

Cette journée riche en enseignement, sera probablement renouvelée l'an prochain.



## HAUT-RHIN (68)

Le 9 septembre, l'association des donateurs de sang du Haut-Rhin participe au forum associatif, organisé à la PPDC de MULHOUSE, en installant son stand de promotion de dons avec distributions de gadgets.

Le matin, une quinzaine d'agents visitent le stand, questionnant sur les diverses interrogations sur le sujet ; les animateurs les convient à la prochaine collecte de sang.

Le petit déjeuner diététique proposé par l'APCLD est un succès, et le déjeuner est offert par la PPDC.

L'après-midi, environ 17 agents visitent le stand.

## FORUM DES ASSOCIATIONS DU SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Le Président accompagné par des membres du CA participent à la 9<sup>ème</sup> édition au Forum des associations culturelles organisé par la Ville de CHAUMONT au Gymnase Lionel MEUNIE.

C'est une manifestation qui fait connaître les diverses associations entre elles et montrent ainsi leur implication dans la Ville.

Cette année, 120 stands sont installés et reçoivent plus de 2000 visiteurs dans l'après-midi, curieux et bien décidés à exercer une activité cette année.

Les animateurs disposent d'un stand riche en diverses documentations sur le don de soi, et établissent de fructueux échanges en répondant aux nombreuses questions des visiteurs :

- Sur les ouvertures du site fixe de l'EFS pour le don de sang et plasma
- Aux 3 personnes transfusées depuis de nombreuses années demandant comment elles pourraient se rendre utiles, par exemple en devenant donneur de moelle osseuse
- Questions sur le don d'organes et la nouvelle loi du 1<sup>er</sup> Janvier avec demande de carte
- Questions sur le don de sang...



Une journée riche en informations qui devrait déclencher de nombreux dons lors de la prochaine collecte de sang.

# Merci à l'ensemble des bénévoles de nos associations !

## RHÔNE (69)

La ville de Lyon organise, chaque année au mois de Septembre, des forums associatifs dans les différents arrondissements.

Cette année, l'association est présente une fois encore grâce à l'implication sans faille de Roger BARRANCO qui se démène pour organiser et tenir ces stands :

- Le dimanche 4 septembre, sur la place Amboise Courtois, forum du 8ème arrondissement
- Le dimanche 11 septembre, place Jean Macé, forum du 7ème arrondissement
- Le samedi 17 septembre, place Guichard, forum du 3ème arrondissement ; les bénévoles profitent de ce forum pour relayer la campagne nationale de recrutement de volontaires au don de moelle osseuse.

En raison des nombreuses festivités sur la ville ce jour-là (journée du patrimoine entre autres) il y a eu moins de monde que lors des deux forums précédents ; Monsieur Gérard COLOMB, sénateur maire de la ville, est d'ailleurs passé en vitesse, contrairement aux deux autres forums où il avait pris le temps d'échanger.



## HAUTE SAÔNE (70)

Le 29 juin, les animateurs de l'association organisent la collecte de sang à VESOUL.

Deux événements ce jour-là :

- Le premier don d'Adeline, qui a su sauter le pas sur les conseils de sa maman ; malheureusement, sa sœur jumelle ne pouvait être présente pour effectuer ensemble ce premier geste solidaire
- Une nouvelle visite de la sympathique association qui aime tant le déguisement : après Dracula et les vampires en avril, cette fois-ci, ce furent des sérials killers et des squelettes ; 4 donneurs à nouveau dans ce groupe : déguisés ou pas, c'est le début d'une fidélisation.



## TARN ET GARONNE (82)

Le samedi 27 août, l'association Don du Sang du Tarn et Garonne de La Poste-Orange ainsi que l'Amicale de MONTAUBAN accompagnent de VALENCE D'AGEN à MONTAUBAN Le Lorientais Fabien LE SQUER parti le 17 août pour un tour de France à vélo afin de promouvoir le Don du Sang.



À l'arrivée à Port CANAL à MONTAUBAN, les deux associations organisent une réception en présence de Madame Brigitte BARREGES Maire de MONTAUBAN, de Francis LADOGNE Président de l'U.D.82 et de nombreux membres des amicales du département.

## YONNE (89)

Le dimanche 19 juin, une quarantaine de randonneurs se retrouvent à CHITRY, petite commune viticole située à près de 15 km d'AUXERRE pour une promenade ludique « La randonnée des Globules » à travers le vignoble offrant de nombreux et admirables panoramas.



Le temps est clément mais fait suite à plusieurs semaines de pluies qui ont endommagé les  $\frac{3}{4}$  du vignoble.

Après deux heures et demie de marche dans des chemins parfois boueux, ponctuées d'une étape café-juice de fruits-viennoiseries et fruits à mi-parcours, la petite troupe s'arrête dans le caveau de la famille GIRAUDON à CHITRY, qui offre une dégustation de ses vins en guise d'apéritif bourguignon complété de gougères, spécialité régionale.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'édition 2017.



## COLLECTE DE SANG DU JEUDI 25 AOUT 2016 À CHAUMONT

SOLIDARITÉ

### Chaumont

# Don du sang, l'appel de l'EFS

**Le 25 août prochain l'EFS (Etablissement Français du Sang) et La Poste Orange mobilisent tous les donateurs et ceux qui veulent rejoindre cet élan de solidarité à une journée de dons du sang à la salle de fêtes de Chaumont.**

En matière de dons du sang, si les événements dramatiques mobilisent rapidement les donateurs, il ne faut pas oublier que les malades sont toujours en demande et exigent des réapprovisionnements réguliers. Le 25 août prochain, Bernard Zerovec, président de l'association de Haute-Marne des donateurs de sang de La Poste Orange, sera sur les rangs pour informer sur l'utilité d'une telle démarche. Les habitués sont certes au courant mais pour les autres, ceux pour qui ce sera la première fois il faudra se munir d'une pièce d'identité, être âgé entre 18 et 70 ans. Être reconnu apte au don. Peser au moins 50 kg, ne pas venir à jeun et de boire avant et après le don. Le don du sang s'articule en quatre étapes : l'accueil par un secrétaire, un entretien pré-don par une infirmière pour déterminer l'aptitude au don, un prélèvement de 7 à 10 minutes et un instant de repos ou une collation est offerte. Une heure seulement pour un geste salutaire qui viendra s'ajouter aux milliers de donateurs qui ont fait ce choix solidaire. Au niveau national des spots radio et télé sont programmés pour tout le mois d'août afin de mobiliser au maximum et reconstituer les stocks. Nouveau : depuis le mois de juillet, la population homosexuelle masculine a la possibilité de donner son sang. Le 25 août, à la salle des fêtes de Chaumont, le rendez-vous est fixé de 10 h à 12h30 et de 15 h à 18h30. Les bénévoles et les auxiliaires médicaux seront au rendez-vous les prélèvements étant assurés par le Dr A. Mercier.

De notre correspondant  
Norbert Monzein



Bernard Zerovec ne compte pas ses efforts pour mobiliser ceux qui de leurs gestes vont sauver des vies.

Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos...

### -RASSEMBLEMENT TsigANE-

#### Don du sang

Lors du dernier marché sur la place chaumontaise, Bernard Zerovec et son équipe de bénévoles, occupés à distribuer des tracts en faveur de la Journée du sang qui se déroulera le 25 août à la salle des fêtes de Chaumont, ont eu l'agréable surprise d'être sollicités par les gens du rassemblement "Vie et lumière" pour faire passer l'information sur le camp de Semoutiers en distribuant eux aussi ce message de solidarité.

### Chaumont

# Le don de soi



**Hier, la journée du don du sang a connu un succès mitigé. Explications.**

Hier, la chaleur a sans doute quelque peu contrarié la journée du don du sang organisée par l'Etablissement Français du Sang et La Poste Orange. En fin d'après-midi, l'affluence n'était pas celle prévue avec 127 dons alors que l'objectif était de dépasser les 140 de l'an dernier. Bernard Zerovec, le président de l'association de Haute-Marne a même noté que la venue des donateurs était totalement défectueuse cette année avec un pic entre 11h30 et 12h30 alors que, normalement, il a lieu dès l'ouverture des portes de la salle des fêtes, à 10 h. Comme toujours, les femmes étaient présentes en grande majorité. Bernard Zerovec a noté la venue de personnes en vacances mais aussi de travailleurs chaumontais qui habitent dans des villages éloignés. Ils ont profité de leur pause à midi. Enfin, élément important et toujours comptabilisé : le nombre de nouveaux donateurs qu'il faut fidéliser. En fin de journée, ils étaient onze à être venus et, pour Bernard Zerovec, ils sont source d'espoirs. Cette nouvelle journée de dons a connu également quelques nouveautés comme l'autorisation donnée aux homosexuels hommes de participer. Un questionnaire spécifique leur est remis. Autre nouveauté : un appel aux dons émis à la radio et à la télévision du fait d'un manque de sang au niveau national. Bernard Zerovec explique que les événements dramatiques poussent les personnes à donner mais elles ne le font pas sur la longueur. Enfin, au niveau de Chaumont, des affiches avaient été placardées dans le site du rassemblement "Vie et Lumière". Du coup, cinq Tziganes sont allés donner leur sang dont Sinai pour la première fois. A 19 ans, elle en est très fière d'autant plus qu'elle voulait le faire de puis très longtemps. Elle s'explique : «comme nous voyageons beaucoup, je ne trouvais jamais le bon moment. Et là, tout a fonctionné». Pour la jeune fille, le geste est important et symbolique surtout que, de par sa situation personnelle et familiale, elle connaît l'importance du don de soi. Elle pense, en particulier, à une personne de sa famille qui, dans le cadre d'une maladie, en a eu besoin.

Sinai a réalisé son premier don du sang à Chaumont.

Frédéric Thévenin

ARTICLES DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2016

**Chaumont** — SOLIDARITÉ —

## Don de moelle osseuse : s'engager pour la vie

Toujours sur les rangs, les acteurs de l'association de la Poste-Orange étaient au centre Leclerc le 17 septembre dernier dans le cadre de la deuxième journée mondiale d'information sur le don de moelle osseuse. Bernard Zerovec et Brigitte Racollier tenaient ce jour-là un stand parfaitement fourni en documentation avec tout ce qu'il faut savoir sur les dons. Un acte qui engage le donneur éventuel et qui sera, pour le receveur, l'espoir d'une guérison dans le traitement de sa maladie.

La moelle osseuse présente dans le centre des os sert à la fabrication des cellules sanguines indispensables à la vie. Elle favorise la production de globules rouges et blancs et des plaquettes.

Chaque année en France 2000 patients sont en attente de greffe. Grâce à ces journées d'information, la mobilisation est un peu plus suivie et profite comme en 2014 à 1943 personnes greffées. L'acte est précédé d'une série d'examen afin de s'assurer que la moelle du donneur est bien compatible avec celles recherchées pour ensuite figurer sur un fichier national de la biomédecine. Le donneur est ensuite contacté pour vérifier son aptitude au don et les modalités de prélèvements sont organisées avec lui.

Au cours de la journée les personnes intéressées ont ainsi pu se faire une idée de l'importance de cet acte solidaire qui engage pour la vie, l'existence de ceux qui, en attente d'une greffe, espèrent une amélioration de leur état de santé.

**De notre correspondant  
Norbert Monzein**



Sur le stand de la Poste-Orange, informer est essentiel.

**Chaumont**  
— EN BREF —

### Don de moelle osseuse

Samedi de 10 h à 18 h, les bénévoles de l'association des Donneurs de sang de La Poste Orange tiendront un stand d'information au Centre Leclerc de Chaumont, afin de sensibiliser au don de moelle osseuse. Une action menée au niveau mondial dont c'est la journée samedi prochain.

**Chaumont** — SOLIDARITÉ —

## Dons d'organes, informer pour comprendre

L'association des donneurs de sang bénévoles de la Poste et d'Orange a fait une journée d'information sur le don d'organes et rappelé l'importance d'en parler autour de soi.

Seizième du nom, la journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe et de reconnaissance aux donneurs s'est déroulée le 22 juin dernier. Sur le terrain, l'association des donneurs de sang bénévoles de la Poste et d'Orange s'est chargée d'une communication vitale au Centre Leclerc afin de sensibiliser la population sur l'importance de cette démarche qu'il vaut mieux anticiper en toute connaissance de cause.

Bernard Zerovec et Brigitte Racollier étaient en poste et ont donné une multitude d'informations aux personnes potentiellement en position de donner, comme à ceux qui, avec un besoin d'un organe, venaient témoigner de cette insupportable attente liée au don proprement dit mais aussi à la comptabilité essentielle entre les deux parties.

Si le donneur n'a pas indiqué sa volonté de son vivant, il est potentiellement donneur d'office, sauf s'il s'est inscrit préalablement sur le registre national des refus de prélèvement.

Toutefois, avant tout acte, le corps médical s'informe auprès de la famille qui peut donner son aval en fonction des connaissances du défunt.

La greffe d'organe est un acte médical de la dernière chance. Insuffisance rénale, cardiaque ou autres maladies invalidantes peuvent trouver solution grâce à ce geste salvateur. Un seul donneur permet de greffer souvent plusieurs malades. A ce jour, 57 000 personnes vivent grâce à un organe greffé. Les organes les plus couramment donnés sont les reins, le foie, le cœur, les poumons mais aussi le pancréas et certaines parties de l'intestin.

On l'oublie souvent, mais les tissus humains font également partie de ces dons, la peau, les artères, les veines etc.

Ces informations ont fait mouche auprès des visiteurs sur le stand de la Poste Orange. Ils feront leur chemin permettant de prendre conscience que l'essentiel est d'en parler à ces proches de son vivant et de faire connaître ses choix.

**De notre correspondant  
Norbert Monzein**



Sur le stand de la Poste Orange les informations sont complétées par une importante documentation.

## SANG CONTAMINÉ EN INDE

Le système indien de prélèvement repose sur 2 760 banques de sang gérées par des organismes publics, des cliniques ou des ONG.

Les banques de sang doivent tester les dons pour détecter le VIH et les hépatites B et C ; ces tests coûtent cher et ne sont donc pas utilisés partout.

De plus, l'existence des castes contrarie également la politique de prélèvement, les membres des castes ne voulant être transfusés qu'avec du sang de la caste correspondante.

Le nombre de contaminations reste importante ; 40% des patients atteints de thalassémie, maladie du sang liée à un problème de production de l'hémoglobine, sont contaminés par l'hépatite B ou C, certains par le SIDA.

Lorsque les parents ou membres du cercle proche d'un patient qui nécessite une transfusion sont dans l'incapacité de donner, ils font appel à des donneurs qu'ils rémunèrent, sans être sûrs de l'innocuité du sang donné.

Il faudrait changer le système en créant un centre unique national de transfusion qui édicterait les règles et les ferait respecter afin d'assurer un produit sanguin le plus sûr possible.

## TRAFIC D'ORGANES EN CHINE

David KILGOUR, ancien député du parti Libéral du CANADA, avocat de profession, dévoile dans un rapport paru fin juin que derrière les 10 000 greffes d'organes déclarées l'an dernier en CHINE, se cachent « entre 60 000 et 90 000 » opérations clandestines réalisées à partir de prélèvements sur des prisonniers politiques.

Plusieurs cliniques se sont spécialisées dans la greffe d'organes, notamment de rein. Le délai d'attente est en moyenne d'une semaine voire de 4 jours en cas d'urgence.

Les patients viennent du monde entier (pays riches) pour se faire greffer, et en cas d'échec de la greffe, une autre est proposée la semaine suivante.

Les organes sont prélevés sur des membres du Falun Gong, pourchassés par le pouvoir depuis 1999 ; près de 1 500 000 adhérents ont été tués depuis cette date. Ces personnes présentent l'avantage d'avoir des organes sains puisqu'ils ne fument pas, ne boivent pas et ont une activité physique régulière.

Tout le monde politique, y compris français, est au courant de ces pratiques mais « cela ne nous regarde pas » ; il s'agit certes d'un sujet politique mais aussi économique lié au « tourisme de transplantation ».

## ANÉMIE

Trois signes importants devraient vous alerter sur une anémie potentielle :

- L'extrême pâleur de la peau et l'absence de coloration des muqueuses constituent des signaux d'alerte importants
- Un état de fatigue persistant et inexplicable qui sera confirmé par des examens sanguins précisant l'origine de l'anémie
- Essoufflement anormal suite à un effort modéré auquel est parfois associée une accélération du rythme cardiaque.

Rappelons que l'anémie est l'une des principales causes de contre-indication au don de sang.

## LES HÉPATITES VIRALES TUENT DE PLUS EN PLUS

En 2013, ces maladies infectieuses ont tué 1,45 million de personnes dans le monde. C'est 63 % de plus qu'en 1990. Il existe pourtant des vaccins ou des traitements efficaces.

Les hépatites virales sont des maladies de plus en plus meurtrières. Elles tuent désormais autant de personnes par an que le sida ou la tuberculose.

Il existe cinq types d'hépatites virales qui peuvent être transmises par le sang ou d'autres fluides corporels infectés comme le sperme (virus B, C) ou par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés (virus A et E).

L'agent de l'hépatite D est un virus incomplet qui ne touche que les personnes atteintes d'hépatite B chronique.

L'hépatite C est principalement transmise par voie sanguine (sang non testé, matériel mal stérilisé, tatouage..).

Les plus meurtrières sont les hépatites de type B et C qui sont à l'origine de près de 96 % des décès, principalement par cancer du foie ou par cirrhose.

Elles ne donnent souvent aucun symptôme dans un premier temps et progressent en silence jusqu'à ce que surviennent de graves problèmes hépatiques ou un cancer.

La plupart des décès surviennent dans des pays à haut et moyen revenu avec une forte incidence en Asie orientale, alors même qu'il existe un vaccin pour prévenir l'hépatite

B (trop peu utilisé) et des traitements efficaces (trop onéreux) contre l'hépatite C.

## **LE CANCER TUE DÉSORMAIS PLUS QUE LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES EN FRANCE**

**LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES NE SONT AUJOURD'HUI PLUS LA PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ EN FRANCE ET EN EUROPE DE L'OUEST, MAIS LE RESTENT AU NIVEAU MONDIAL.**

Le cancer tue désormais plus que les maladies cardio-vasculaires dans onze pays d'Europe de l'Ouest.

Ce changement est dû à un déclin des décès par maladies cardio-vasculaires, pourtant encore responsables de 45% des décès en Europe.

La France a été le premier de ces pays à voir ce retournement : dès 1988, plus de Français mouraient de cancer que de maladies du cœur et des vaisseaux sanguins. L'Espagne a suivi, puis les Pays-Bas, la Belgique, la Slovaquie, le Portugal, le Luxembourg, le Royaume-Uni, l'Italie, le Danemark et la Norvège.

En 2015, près de 150.000 personnes sont décédées des suites d'un cancer en France, les plus meurtriers restant le cancer du poumon pour l'homme et le cancer du sein pour la femme.

Ce changement s'explique par le travail réalisé en matière de prévention des maladies cardio-vasculaires, en réduisant le cholestérol notamment.

L'augmentation du nombre de cancers s'explique par nos habitudes de vie qui se sont détériorées ces 20-25 dernières années : tabac, alcool, surpoids, exposition excessive au soleil, environnement pollué... Autant de facteurs liés au cancer contre lesquels il faut renforcer la lutte.

**LES MALADIES CARDIOVASCULAIRES, PREMIÈRE CAUSE MONDIALE DE MORTALITÉ**

Au niveau mondial, il meurt chaque année plus de personnes en raison de maladies cardio-vasculaires que de toute autre cause, rappelle cependant l'OMS.

On estime à 17,5 millions le nombre de décès imputables aux maladies cardio-vasculaires, soit environ trois décès sur dix.

## **INDE : LE GOUVERNEMENT VEUT DRASTIQUEMENT RESTREINDRE LA GPA**

Le gouvernement indien a approuvé un projet de loi restreignant de façon drastique les services de gestation

par autrui (GPA), en l'interdisant notamment aux étrangers, et ce pour réguler un tourisme procréatif en pleine croissance.

La ministre indienne des Affaires étrangères Sushma SWARAJ a déclaré que seuls les couples indiens mariés pourraient avoir recours à la GPA.

Ce projet de loi très large vise à interdire complètement la pratique commerciale de la GPA.

Les couples sans enfants, qui ne peuvent en avoir pour des raisons médicales, peuvent demander de l'aide à un parent proche, dans le cadre de la GPA altruiste, c'est-à-dire sans contrepartie financière pour la mère porteuse.

Si le Parlement vote le texte, les couples étrangers, les célibataires et les couples homosexuels ne pourront plus avoir recours en Inde à la GPA. L'Inde a légalisé en 2002 le commerce des mères porteuses rémunérées et des milliers de couples -y compris étrangers- en ont profité pour avoir des enfants. Avec des prix bas, des médecins très qualifiés et un important vivier de mères porteuses potentielles, l'Inde est devenue une des destinations plébiscitées pour la GPA.

### **PERTE D'UN REVENU CONSÉQUENT**

2 000 couples ont chaque année recours à des mères porteuses en Inde dans des dizaines de cliniques spécialisées dans cette activité.

Mais l'accès à la GPA est loin de faire l'unanimité en Inde, ses détracteurs affirmant que ce secteur d'activité, mal régulé, n'est autre qu'une forme d'exploitation de la pauvreté de certaines femmes. Le gouvernement indien avait en octobre fait part de son intention de l'interdire aux étrangers.

Madame SWARAJ a également indiqué que le projet de loi porterait également sur le sort et le bien-être de l'enfant, compte tenu du nombre de cas de bébés handicapés qui ont finalement été rejetés par les parents. Elle a précisé que l'interdiction serait effective dix mois après le vote de la loi, pour permettre aux contrats déjà signés entre couples et mères porteuses d'aller à leur terme.

Des mères porteuses avaient manifesté contre ce projet d'interdiction, face à la perspective de la perte d'un revenu conséquent. Une grossesse est généralement rémunérée 5 000 dollars, quand la clinique facture les couples entre 20 000 et 30 000 dollars.

## ZIKA: ET MAINTENANT LA TRANSMISSION TRANSFUSIONNELLE

Le virus Zika se transmet principalement par des piqûres de moustiques contaminés du genre Aedes.

Mais à mesure que l'épidémie actuelle s'est développée de nouveaux modes de transmission ont été mis à jour :

- Materno-fœtale surtout avec ses risques majeurs de microcéphalies et d'atteintes cérébrales graves pour les nouveaux nés.
- Plus récemment, sanguine ; le risque théorique de contamination lors d'une transfusion sanguine est particulièrement élevé dans les zones touchées par l'épidémie (principalement Amérique du Sud et Caraïbes) en raison des précédents d'autres arbovirus (dengue et West Nile), de l'incidence très élevée de l'infection des populations dans les régions atteintes, du grand nombre de formes asymptomatiques et d'une longue période de virémie (7 à 10 jours généralement).
- Sexuelle : la transmission de l'homme à la femme a été prouvée, et récemment un cas de transmission de la femme à l'homme a également été décelé.

En ce qui concerne la transmission par transfusion, le risque, en France, est pris en charge, puisque tous les dons réalisés dans les départements à risque, sont testés avant transfusion, les échantillons étant transférés dans le laboratoire de l'EFS à MARSEILLE.

Les États-Unis, ont détecté plusieurs transmissions et les dons de sang sont, dans certains États, maintenant systématiquement testés ; les collectes de sang ont même été supprimées dans certaines villes particulièrement touchées, MIAMI par exemple.

## DON DE SPERME CLANDESTIN : « LES AUTORITÉS FONT L'AUTRUCHE »

En France, l'Assistance médicale à la procréation (AMP) est réservée aux couples hétérosexuels infertiles ou susceptibles de transmettre une maladie à leur enfant.

De nombreuses personnes, exclues de l'AMP, ont recours au don de sperme artisanal pour devenir parents malgré tout.

La journaliste Sarah DUMONT a rencontré près de 50 donneurs et receveuses, essentiellement par le biais de forums ou de Facebook. Au terme de deux ans d'investigation, elle publie ce mois-ci « Super-géniteurs, Enquête sur le don de sperme sauvage en France » aux éditions Michalon.

## QUI FAIT APPEL AU DON DE SPERME ARTISANAL ?

L'essentiel des demandes vient de couples de femmes homosexuelles, dont de nombreux très jeunes couples, 19 ou 20 ans, qui n'ont pas terminé leurs études mais qui projettent d'avoir un enfant.

Il y a également des femmes seules, mais aussi une petite minorité de couples hétérosexuels. Parmi eux, on trouve des couples qui ont entamé une démarche légale mais que la lenteur du processus épuise. D'autres veulent contourner le don anonyme, imposé par la loi en France, afin de connaître l'identité du donneur.

## QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DES DONNEURS ?

Parmi les 15 donneurs rencontrés :

- Certains hommes avaient été déboutés par les banques de sperme parce qu'ils étaient trop vieux ou bien parce qu'ils n'avaient pas d'enfants ; cette dernière condition a récemment été supprimée par l'agence de la Biomédecine,
- Des hommes sensibles à la difficulté de ne pas pouvoir avoir d'enfant qui font cela par altruisme, ou d'autres qui souhaitent aider une amie lesbienne.
- Certains parmi les plus jeunes ont exprimé une forme de militantisme en faveur des couples lesbiens qui n'ont pas accès à l'AMP.
- D'autres hommes avec des troubles psychologiques, à qui le don de sperme confère un sentiment de puissance. Ceux-là sont pressés de donner, comme si cela leur permettait d'exister.

## EN PRATIQUE, COMMENT SE DÉROULE LE DON SAUVAGE ?

Il y a trois méthodes :

- L'artisanale pure, où le donneur recueille son sperme dans un récipient afin que la donneuse se l'injecte avec une pipette. Beaucoup de conseils pratiques circulent sur les réseaux sociaux.
  - Il y a la méthode semi-naturelle, qui consiste en une pénétration au moment de l'éjaculation.
  - Et enfin, il y a la méthode naturelle, c'est-à-dire le rapport sexuel classique.
- Dans l'idéal, toutes les receveuses souhaitent utiliser la méthode artisanale, mais de nombreuses femmes acceptent la méthode semi-naturelle, réputée plus efficace.

## QUELS RISQUES ENCOURENT CEUX QUI ONT RECOURS À CETTE PRATIQUE ?

Le don de sperme sauvage s'exerce dans un vide juridique total. Les donneurs savent qu'ils ne risquent rien du point de vue pénal, puisque le don de sperme hors de tout

cadre médical n'est pas reconnu comme une infraction. Par contre, les femmes qui choisissent la méthode artisanale risquent 30 000 euros d'amende et deux ans de prison car la loi interdit toute manipulation de sperme en dehors des centres agréés par l'Agence de la biomédecine. Ce qui explique que certaines optent pour un don avec rapport sexuel.

Face à ce flou juridique, les institutions font l'autruche : le ministère de la Santé et le ministère de la Justice n'ont pas accordé d'interview. Par ailleurs, en cas de litige, la justice tranchera toujours en faveur de l'enfant.

Ainsi, si l'enfant retrouve son père, il est possible que ce dernier soit obligé de le reconnaître. De même, il arrive que des donneurs changent d'avis et reconnaissent l'enfant. Tout peut basculer à n'importe quel moment.

En ce qui concerne l'aspect sanitaire, l'usage est de demander aux donneurs un dépistage des maladies sexuellement transmissibles réalisé sous les 3 mois, mais en pratique, certains présentent des analyses de 6 mois ou plus.

Rien n'assure en outre que le donneur n'a pas eu de rapport sexuel non protégé la veille du don.

Aucune information non plus sur les antécédents familiaux du donneur, donc sur les éventuelles maladies que pourrait développer l'enfant à naître.

C'est une pratique risquée.

## UN DÉCRET PRÉCISE LES MODALITÉS D'EXPRESSION DU REFUS DE PRÉLÈVEMENT D'ORGANE

La loi CAVAILLET du 22 décembre 1976 prévoyait que, sauf l'inscription sur un registre colligeant les refus de prélèvement, toute personne était présumée favorable au don de ses organes.

En 1994, la première version des lois de biomédecine entérina ce qui avait déjà fréquemment cours dans la pratique : il était prévu qu'outre la vérification du registre des refus, un dialogue devait systématiquement être engagé avec la famille pour établir la position du défunt à l'égard du don d'organes.

Face au tollé provoqué par un amendement porté par le professeur Jean-Louis TOURAINE et le docteur Michèle DELAUNAY présenté à l'assemblée nationale en 2015 et qui prévoyait qu'en l'absence d'inscription au registre des refus, le prélèvement soit considéré comme « consenti », les députés ont finalement adopté un texte le 10 avril 2015 qui s'éloignait un peu de la version initiale en rappelant qu'une concertation devait être menée avant son entrée en vigueur et que le refus du don d'organe devrait pouvoir s'exprimer par d'autres moyens que la seule inscription au registre des refus.

Le Décret définit les modalités d'expression du refus au prélèvement d'organes et de tissus après la mort ainsi que les conditions dans lesquelles le public est informé de ces modalités. Il précise également les dispositions relatives au registre national automatisé des refus de prélèvement qui demeure le moyen « principal » d'expression du refus.

*« Une personne peut également exprimer son refus par écrit et confier ce document à un proche. Ce document est daté et signé par son auteur dûment identifié par l'indication de ses noms, prénom, date et lieu de naissance »* précise ce décret.

*« Lorsqu'une personne, bien qu'en état d'exprimer sa volonté, est dans l'impossibilité d'écrire et de signer elle-même ce document, elle peut demander à deux témoins d'attester que le document qu'elle n'a pu rédiger elle-même est l'expression de sa volonté libre et éclairée. »*

Surtout, les familles et les proches pourront faire valoir, par écrit, un refus de prélèvement d'organes par le patient décédé en mentionnant précisément le contexte et les circonstances de son expression verbale...

La seule différence avec la procédure actuelle étant donc que le recueil des volontés du défunt nécessitera une attestation écrite et signée par un proche ce qui lui confèrera un caractère plus solennel.

Les prochains mois devraient nous permettre de savoir si ces nouvelles dispositions influenceront sur le taux de refus de prélèvement.



# ABONNEMENT



## MARGUERITE INFO

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Je souhaite m'abonner pour un an au magazine Marguerite Info, soit 4 numéros pour 10 euros

#### Mes coordonnées

Nom, Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Email : .....

#### Je règle par :

Chèque bancaire à l'ordre de  
Union Nationale Don du sang

- Je souhaite recevoir des informations par mail de l'Union Nationale pour le don du sang
- Je souhaite commander d'anciens numéros du magazine (3€ l'unité)  
(précisez lesquels : .....

Le bulletin d'abonnement est à renvoyer à :

**DON DU SANG LA POSTE - ORANGE**  
**8 RUE BRILLAT SAVARIN**  
**75013 PARIS**



**Pas sang vous,  
pas sang toi !**

**IL N'Y A PAS QUE DES FRIANDISES ET DES SORTS  
QU'ON PEUT DONNER À HALLOWEEN.  
ON PEUT AUSSI DONNER SON SANG !**

Renseignements sur :



Union Nationale des associations de  
donneurs de sang bénévoles de  
La Poste et d'Orange  
[www.dondusanglpo.fr](http://www.dondusanglpo.fr)

 Don du sang La Poste et Orange

